



L'AVENUE DU
MONT—ROYAL

Mémoire - consultation publique portant sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020- 2025 de l'agglomération montréalaise

Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal

1012, av. du Mont-Royal Est, # 101
Montréal QC H2J 1X6

20 janvier 2020

Sommaire

Contexte	3
Guide des bonnes pratiques écoresponsables	4
Résultats issus de la démarche	4
Objectifs communs à la SDAMR et au PDGMR	6
Poursuivre efficacement la démarche de la transition écologique de la SDAMR	8
Recommandations	8

Le présent mémoire est déposé en réponse à la consultation publique portant sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 pour l'agglomération montréalaise par la Société de développement commercial de l'Avenue du Mont-Royal.

Contexte

La Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal (SDAMR) est une association à but non lucratif créée en 1985, qui regroupe les 500 entreprises réparties sur l'Avenue entre les rues St-Laurent et d'Iberville. Il s'agit d'une société de développement commercial (SDC), telle que définie à l'article 458 de la Loi sur les cités et villes du Québec. Elle a été créée et est gérée uniquement par les gens d'affaires de l'Avenue. La SDAMR gère une filiale nommée Odace Événements, laquelle est chargée d'organiser des activités d'animation basées sur les arts et la culture.

La mission de la Société de développement de l'avenue du Mont-Royal (SDAMR) étant d'assurer la vitalité de l'Avenue tout en plaçant l'humain au cœur de son développement, l'Avenue aspire à devenir une référence en termes de pratiques d'affaires responsables et d'innovations sociales. Une démarche visant à établir le positionnement commercial de l'Avenue entreprise en 2019 a permis de constater une forte sensibilité aux enjeux de développement durable.

Dans cet esprit, la tenue d'un atelier d'idéation organisé en collaboration avec Concertation Montréal (C-MTL) est venue approfondir les trois questions suivantes :

- **Comment un commerce peut-il favoriser la lutte contre le gaspillage ?**
- **Comment un commerce peut-il favoriser la consommation responsable et l'achat local?**
- **Comment la SDC peut agir pour améliorer la qualité de vie du quartier ?**

Trois propositions ont émergé de cet atelier, soit :

- **Faire ressortir les bonnes pratiques mises en place actuellement par les commerçants;**
- **Faire une recherche de bonnes pratiques dans d'autres villes, quartiers, artères commerciales;**
- **Publier à l'intention des commerçants un Guide des meilleures pratiques en matière de développement durable commercial.**

Dans la continuité, un **Comité d'initiatives et de transition écologique de l'Avenue** fut mis sur pied afin de poursuivre la démarche, regroupant la SDAMR, les commerçants, Desjardins, C-MTL ainsi que l'Arrondissement Plateau-Mont-Royal.

Guide des bonnes pratiques écoresponsables

Un sondage auprès des commerçants membres de la SDAMR a permis la collecte d'informations concernant les bonnes pratiques déjà en place sur l'Avenue. Il a permis la réalisation du contenu du Guide, dont la publication est prévue pour janvier 2020, et qui regroupe trois principales thématiques :

1. La gestion écoresponsable des locaux, incluant la gestion des matières résiduelles, de l'eau et de l'énergie;
2. les pratiques d'affaires responsables, incluant les approvisionnements, l'économie circulaire et le transport;
3. La sensibilisation des communautés citoyenne et d'affaire;

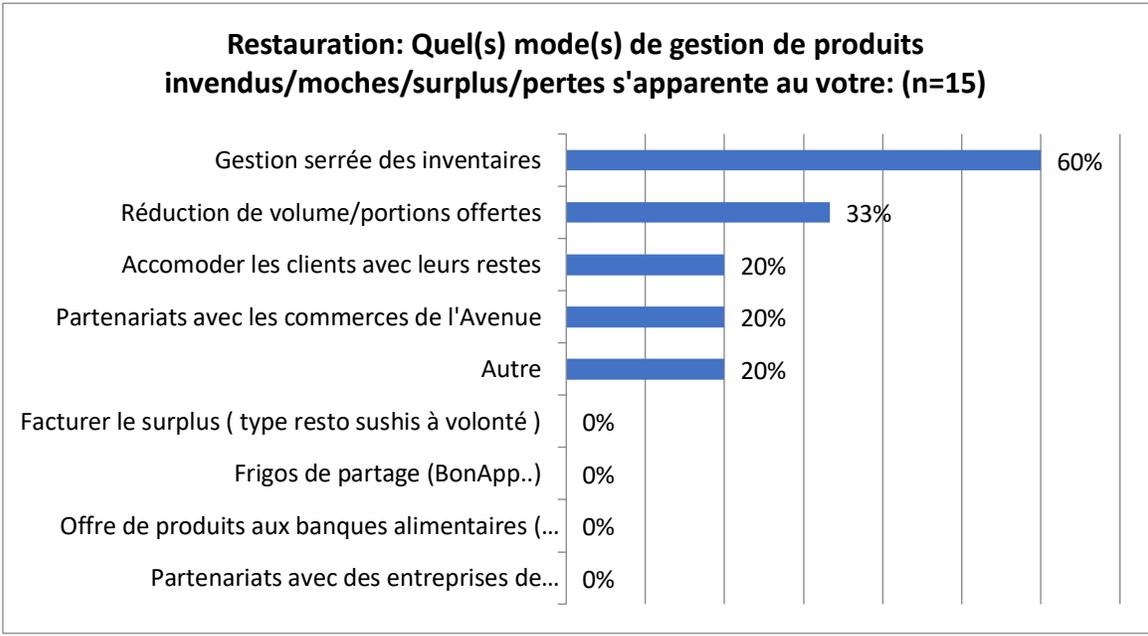
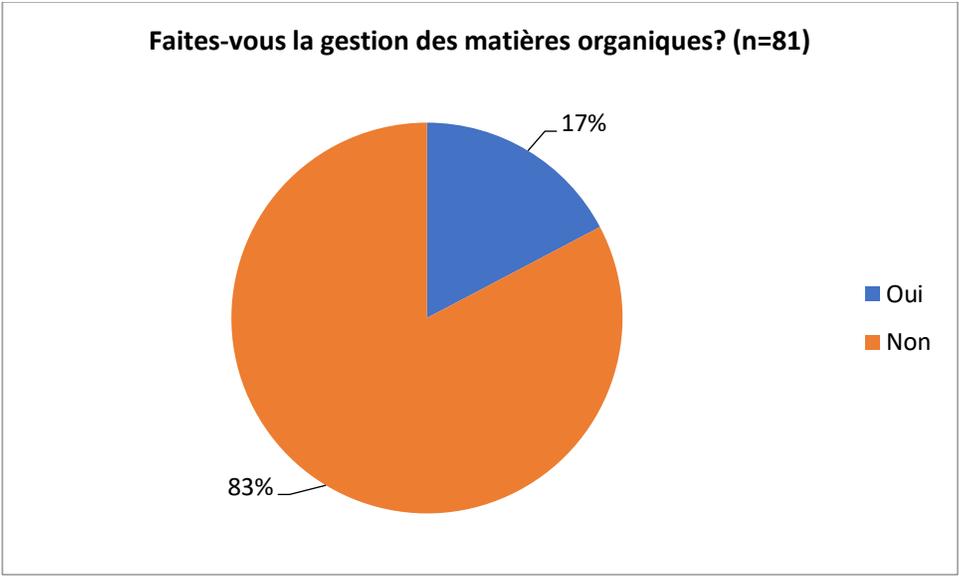
Le guide vise l'atteinte d'objectifs plus larges tels que :

- Poursuivre les initiatives des membres et les soutenir dans leur transition écologique;
- Donner aux membres qui souhaiteraient démarrer une transition écologique les outils nécessaires pour le faire;
- Conserver une bonne vitalité économique au sein des entreprises membres tout en réduisant leur impact écologique;
- Permettre un positionnement « transition écologique » des commerces de l'Avenue au vu des clients mais aussi de la Ville de Montréal dans son objectif 2030 de se démarquer en tant que leader mondial engagé dans la transition écologique;

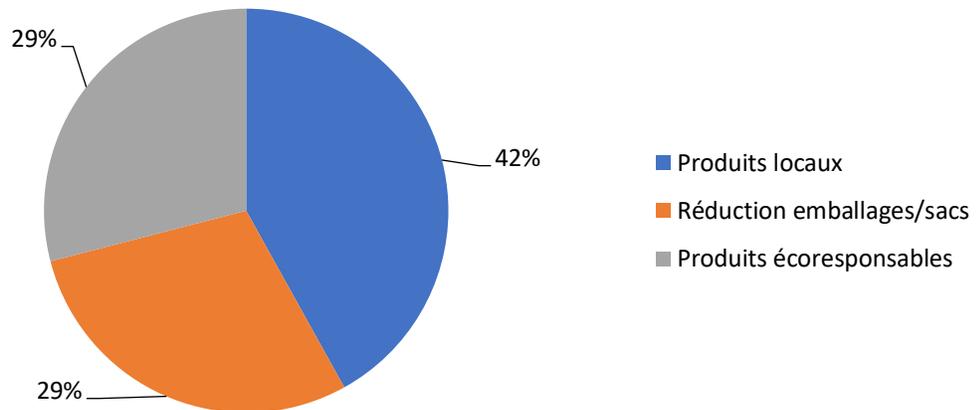
Les résultats du sondage sur les bonnes pratiques ont permis de dégager les principales préoccupations des commerçant et de mettre en lumière les grands chantiers à mettre en œuvre dans les prochaines années sur l'Avenue.

Résultats issus de la démarche

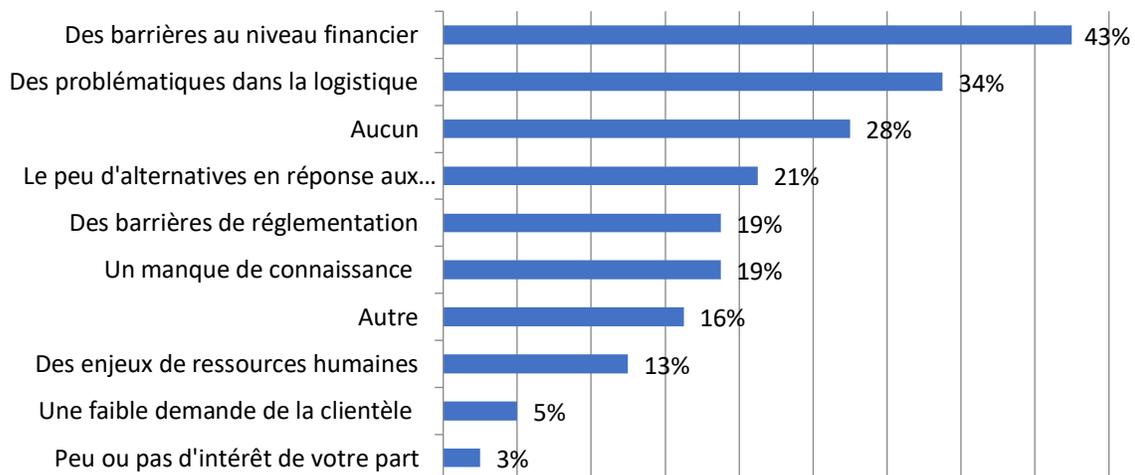
Certaines données recueillies lors de la collecte de bonnes pratiques actuellement implantées sur l'Avenue permettent déjà d'orienter les initiatives à mettre en place pour la transition écologique de la SDAMR :



Vos clients manifestent-ils des attentes par rapport à la consommation responsable? Quelles sont-elles? (n=31)



Quels freins avez-vous décelé dans la mise en place de bonnes pratiques de développement durable: (n=80)



Objectifs communs à la SDAMR et au PDGMR

Le plan d'action 2020-2021 issu de la démarche entamée par la SDAMR rejoint les préoccupations soulevées dans le plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de l'agglomération montréalaise, reposant sur des orientations de réduction de déchet à la source, de détournement des matières organiques de l'enfouissement ainsi que la mobilisation des

parties prenantes. En effet, l'étude des bonnes pratiques écoresponsables des commerces de l'Avenue du Mont-Royal a permis de dégager plusieurs pistes de solutions engageant les commerçants vers la transition écologique notamment concernant les activités commerciales et de la communication/sensibilisation de la communauté.

Le premier grand chantier 2020 qui consistera à assurer l'implantation du guide de bonnes pratiques de l'Avenue donnera une base solide à la transition écologique pour les membres de la SDAMR. Les priorités de la SDAMR en lien avec les objectifs du PDGMR (Ville de Montréal, 2019) sont principalement de :

- **Mettre fin à l'utilisation de plastique non valorisé et d'autres matières à usage unique**, notamment par l'encadrement réglementaire pour les plastiques à usage unique dès 2020;
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire pour le réduire** de 50 % d'ici 2025 par la participation à des groupes de travail et la mise en œuvre d'un plan d'action visant la réduction du gaspillage alimentaires et en conseillant ses membres exploitants de commerce alimentaire;
- **Faciliter le don et la valorisation des textiles** par l'interdiction de l'élimination des invendus et des refus de production et l'encadrement des boîtes de dons;
- **Interdire progressivement l'élimination des matières organiques pour les commerces et épiceries**;
- **Soutenir des projets de recherche dans le but de valoriser plus efficacement les matières résiduelles.**

Nous appuyons les recommandations du PDGMR et comprenons que cette démarche se veut un premier pas vers un Montréal Zéro Déchet 2030, mais elle permettra également un changement plus profond des paradigmes au niveau de la consommation, de la gestion des opérations commerciales et de la transition vers des pratiques durables. En ce sens, il est attendu que **La transition écologique de l'Avenue...**

- Contribuera au dynamisme du milieu de vie du Plateau-Mont-Royal;
- Permettra de répondre aux attentes grandissantes des consommateurs en matière d'écoresponsabilité;
- Contribuera à une saine gestion des ressources par la gestion responsable des approvisionnements;
- Permettra la diminution des coûts d'opération et de disposition des matières résiduelles;
- Contribuera à la réduction des coûts de traitement par une meilleure gestion de l'eau;
- Contribuera à la réduction des émissions de GES par une meilleure gestion des transports et de l'énergie;
- Augmentera l'attractivité de l'entreprise en tant qu'employeur et offrira une solution à pénurie de main d'œuvre.

Poursuivre efficacement la démarche de la transition écologique de la SDAMR

Nous sommes aussi d'avis qu'il est essentiel de poursuivre l'étude des pratiques de nos membres et de les encadrer afin d'optimiser le potentiel en transition écologique par différents moyens tels que :

- Accompagnement des commerces et entreprises pour l'application du Guide de bonnes pratiques écoresponsables de l'avenue;
- Bilan de la GMR des commerces et entreprises;
- Analyse du gaspillage alimentaire au niveau des commerces d'alimentation et de restauration de l'Avenue;
- Étude des habitudes des commerçants au niveau des articles à usage unique;
- Analyse périodique de l'évolution des pratiques écoresponsables des membres de la SDC.

Nous considérons qu'il est essentiel d'inciter les différents acteurs du milieu, qui ont un pouvoir d'influence et qui sont en mesure de contribuer au développement du Plateau-Mont-Royal, à se mobiliser autour d'un objectif commun, celui de poursuivre la transition écologique, de stimuler et appuyer collectivement le commerce de proximité et les artères commerciales du quartier tout en visant le Montréal Zéro déchet 2030.

Recommandations

Nous recommandons à la Ville de Montréal de s'engager à :

- Mettre en place des mesures de soutien financier à l'intention des SDC afin de promouvoir les initiatives locales en matière de transition écologique;
- Permettre le déploiement d'une campagne de communications et l'accompagnement des commerçants dans la recherche d'alternatives s'adaptant à leurs besoins en réponse à l'encadrement réglementaire des plastiques à usage unique de 2020;
- Permettre aux SDC de collecter des données en sondant et en impliquant les exploitants de commerces alimentaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire;
- Impliquer les SDC dans les groupes de travail visant la réduction du gaspillage alimentaire et l'encadrement réglementaire pour le déploiement de boîtes de dons de vêtements;
- Soutenir concrètement les projets de recherche de la SDAMR visant la valorisation des matières résiduelles sur le territoire;
- Mettre sur pied un PRAM-Commerce soutenant les gens d'affaires dans la modernisation durable des locaux commerciaux.

Pour sa part, la Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal s'engage à poursuivre son travail de collaboration avec les différentes parties prenantes et à assurer le leadership nécessaire à la mise en place d'un véritable plan d'action de transition écologique pour le territoire du Plateau-Mont-Royal.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce mémoire et nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées



Claude Rainville
Directeur général
Société de développement de l'Avenue Mont-Royal